



## OFFRE D'EMPLOI

### Journalier au Service des Travaux publics

Val-Morin est une municipalité des Laurentides, campée entre montagnes et lacs qui offre, en toutes saisons, des attraits naturels et culturels reconnus et appréciés des citoyens comme des villégiateurs. Parmi ceux-ci, on retrouve notamment la station de ski Belle-Neige, le Parc régional Val-David-Val-Morin, le Centre de yoga Sivananda, le Théâtre du Marais de Val-Morin, la plage du lac Raymond, le parc linéaire le P'tit Train du Nord et le Club de golf Val-Morin.

**Statut d'emploi :** poste temporaire à combler immédiatement (pour une durée indéterminée)

**Horaire :** 40 heures par semaine

#### Principales tâches et responsabilités

Sous la responsabilité du contremaître du service des Travaux publics, le titulaire effectuera divers travaux avec une équipe de travail multidisciplinaire sur le réseau routier de la Municipalité, sur les bâtiments municipaux, les parcs et aires publiques. Il est appelé à aider les corps de métier spécialisés dans l'accomplissement de leurs tâches. Il voit également à effectuer des travaux d'entretien général, de transport et manutention d'objets et marchandises, de réparation, de pelletage et de nettoyage.

#### Qualifications requises

- Diplôme d'études secondaires (secondaire V complété)
- Détenir un permis de conduire ayant la classe 5 valide
- Détenir un permis de conduire ayant la classe 3 valide (un atout)

Salaire, conditions de travail et avantages selon la convention collective en vigueur.

Les personnes désirant poser leur candidature peuvent le faire en toute confidentialité en transmettant leur curriculum vitae ainsi qu'une lettre de motivation, **au plus tard le 21 juin 2021** à 17h00, à l'attention de Diane Denis, adjointe aux travaux publics, soit par courriel à l'adresse suivante : [receptiontp@val-morin.ca](mailto:receptiontp@val-morin.ca) ou par la poste à la Municipalité de Val-Morin, 6120 Rue Morin, Val-Morin (Québec) J0T 2R0.

Aux seules fins d'alléger le texte, l'usage du masculin a été privilégié. Notez que seuls les candidats retenus seront contactés.